

COMMISSION DU MILIEU NATUREL AQUATIQUE

REUNION DU 09 AVRIL 2021

**Avis de la Commission du Milieu Naturel Aquatique de bassin du 09 avril 2021
sur les projets de Schémas Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux des districts du Rhin et de la Meuse et des
Programmes de mesures associés**

- Vu le Code de l'environnement et notamment son article R 213-28 ;
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin Rhin-Meuse validé en date du 05 février 2021

La Commission du Milieu Naturel Aquatique de bassin (COMINA), réunie le 09 avril 2021, après avoir examiné les projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux des districts du Rhin et de la Meuse et les Programmes de mesures associés pour la période 2022-2027 :

- Se prononce favorablement sur ces projets ;
- Souligne les ambitions affichées sur la préservation/renaturation des milieux aquatiques et de préservation de la biodiversité et notamment sur la préservation des « Trames vertes et bleues », sur la préservation des prairies par la création notamment d'un « Observatoire des prairies », sur la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole notamment par la mise en place d'un Observatoire du drainage et la promotion des filières à bas niveau d'impact sur les ressources en eau, également bénéfiques à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité. Plus largement, la COMINA se félicite de la place donnée aux solutions fondées sur la nature, notamment leur promotion au sein des espaces urbains en raison des bénéfices multiples qu'elles apportent tant sur l'adaptation au changement climatique que sur la préservation de l'eau et de la nature en ville ;
- Insiste sur la nécessité du développement d'une activité de méthanisation compatible avec la préservation des ressources en eau et de la biodiversité et en particulier sur le fait que la mise en place de cultures dédiées à l'alimentation de méthaniseurs ne s'accompagne pas d'une baisse des surfaces de prairies ou de milieux naturels ;
- Se satisfait de l'actualisation du guide des bonnes pratiques pour la gestion des milieux aquatiques et souligne son importance pour le déploiement d'actions de restauration/préservation des milieux aquatiques sur le bassin Rhin-Meuse, guide plébiscité par de nombreux acteurs du bassin ;
- Recommande qu'une attention particulière soit apportée au partage des connaissances et d'éléments de méthodes, au niveau du bassin, permettant d'appliquer les différentes dispositions du SDAGE.


Cet avis a été rendu à l'unanimité des membres présents de la Commission du Milieu Naturel Aquatique de Bassin.

Le Secrétaire
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

La Présidente
de la COMINA,



Véronique CORSYN